



CAPA 2<sup>nd</sup> degré du 26 juin 2026

## Déclaration liminaire du SNALC Orléans-Tours

Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPA, chers collègues,

Comme en 2025, le SNALC est au regret de constater que l'Education nationale envoie aux élèves, à leurs parents, aux personnels, et par delà à l'ensemble des observateurs avisés dans notre société une bien mauvaise image : celle d'une institution qui ne parvient pas à donner des réponses simples, claires et lisibles aux problèmes du moment. Pour le SNALC Orléans-Tours, les problèmes essentiels qui nous occupent aujourd'hui sont de trois ordres.

Tout d'abord, les sujets qui font l'objet de notre CAPA : refus de détachement, de disponibilité, temps partiels...

L'année précédente, l'administration académique a refusé de nombreuses demandes au motif des besoins du service. Vous le savez, c'est un sujet de désaccord clair entre les représentants du personnel et l'administration.

Le SNALC aimerait savoir quelles leçons l'administration en a tiré. Pour notre part, certes avec une vision partielle, nous jugeons que ce fut perdant/perdant.

Cette année, très peu de cas nous sont soumis. Nous aimerions avoir votre analyse sur les causes de ces variations d'une année à l'autre : moins de demandes ? Plus d'autorisations accordées ? Notre analyse – que nous transmettons aux collègues au titre de notre devoir de conseil – est la prudence dans les demandes du fait de l'imprévisibilité et l'illisibilité des décisions.

Le deuxième sujet d'actualité brûlante concerne les mutations intra-académiques, dont les résultats ont fait l'effet d'une douche froide pour beaucoup de participants. Certes, au titre de notre obligation de conseil, nous appelons toujours les collègues à la prudence vis-à-vis des barres qui sont par nature fluctuantes – un discours peu agréable à entendre. Nous avons prévenu les participants de l'impact sur le mouvement des berceaux destinés à accueillir les stagiaires, dont le nombre trace des montagnes russes. Les statistiques adressées le 25 juin – pour lesquelles nous vous remercions – en attestent.

Depuis des années, le SNALC demande une gestion pluriannuelle. Certes, avec la situation budgétaire de la France, chacun voit bien que la discussion budgétaire annuelle est un parcours du combattant qui complique des projections à moyen terme. Mais le temps du politique n'est pas celui des personnels ! Et heureusement pour la continuité du service public et de l'Etat...



Si le SNALC fait cette demande de vision à moyen terme, c'est pour rendre lisible des parcours de carrière aux collègues. Il faut offrir des perspectives aux personnels, d'autant plus que les perspectives financières sont limitées.

Or force est de constater que notre académie n'est pas capable du tout, cette année, d'offrir ces perspectives. Nous précisons que ce propos n'est pas une critique mais un constat, et sur ce point aussi, nous attendons votre analyse.

Notre travail est de vous porter le témoignage de personnels qui ne peuvent comprendre qu'après plus de 20 ans de service et avec des bonifications médicales, un enseignant avec un barème qui tutoie les sommets se retrouve affecté sur zone de remplacement dans le corps et la discipline numériquement les plus nombreux dans l'académie.

Enfin, le dernier point qui nous préoccupe tous est bien sûr la situation climatique. Le SNALC comprend la complexité des enjeux. Mais notre devoir est de vous porter une parole de vérité : la politique académique telle qu'elle s'est déployée depuis plus d'une semaine est parfaitement illisible. Elle provoque une très forte insatisfaction des personnels, qui travaillent dans des conditions dégradées et qui constatent incrédules les inégalités des situations entre établissements comparables.

Si nous prenons un exemple concret de situations d'examen – les épreuves orales du bac GT dans les lycées qui entourent la vallée du Cher sur 4 départements (18 – 36 – 41 – 37), les interrogations du mercredi après-midi 24/06 ont été repoussées dans 3 lycées. Dans un autre, elles ont été maintenues. Ces 4 lycées ont tous été construits à la même période avec une architecture proche et les températures extérieures étaient similaires. Incompréhensible !

Dans l'établissement dans lequel les oraux ont été maintenus, les conditions de travail des élèves et des personnels étaient déplorables : pas de ventilateur, de l'eau tiède, une température étouffante dès le matin. La situation était si inadmissible que 3 secrétariats départementaux du SNALC (Cher, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire) en ont été alertés par des enseignants différents !

Ces situations, notre institution doit les entendre et doit s'organiser pour ne plus les revivre. C'est aussi une question de crédibilité vis-à-vis de nos élèves : quel regard porteront-ils sur la discordance entre leur travail sur des sujets du baccalauréat général portant dans plusieurs disciplines sur le changement climatique, et la réalité de leurs conditions de travail traduisant l'inadaptation face à ce même changement climatique.

Sur tous ces points, le SNALC demande du changement pour que l'éducation nationale retrouve de la lisibilité et de la crédibilité.

Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, nous vous remercions.

François TESSIER, Gwenola LE HOANEN, Pierre GOUGEON, Sophie RAMOND  
*Commissaires paritaires académiques du SNALC*